

## **FEUILLE D'INFORMATION : Mise à jour des mesures de prévention et de contrôle des infections en cas d'éclosion chez Actionmarguerite (Été 2025)**

La présente feuille d'information décrit les changements qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Ces changements visent à protéger le bien-être physique, émotionnel et spirituel tout en réduisant les restrictions inutiles. Notre objectif est d'utiliser le moins de mesures d'éclosion possible, pour la période la plus courte, et seulement lorsque cela est vraiment nécessaire, afin de limiter les restrictions et l'isolement autant que possible.

### **Ce qui NE change PAS lorsqu'une éclosion est déclarée**

- **Engagement envers la sécurité** : Nous restons déterminés à prévenir les infections en appliquant les meilleures pratiques.
- **Réponse rapide** : Nous réagirons rapidement à toute éclosion soupçonnée.
- **Communication** : Des avis seront affichés aux entrées et sur une nouvelle page « Statut des éclosions » de notre site Web.
- **Rester à la maison si on est malade** : Les résidents sont demandés de rester dans leur chambre lorsqu'ils sont malades; la durée varie selon l'infection.
- **Environnement favorable au port du masque** : Les masques et l'équipement de protection demeurent disponibles.
- **Choix éclairés** : Vous serez informés pour prendre les meilleures décisions pour vous protéger et protéger les autres.
- **Nettoyage renforcé** : Entretien ménager accru dans les zones touchées.
- **Choix du résident** : Les portes des résidents peuvent rester ouvertes ou fermées, sauf si le type d'infection exige le contraire.
- **Activités pour les résidents qui ne sont pas malades** : Maintenues comme prévu dans les unités.
- **Activités individuelles** : Offertes aux résidents qui sont malades lorsque possible et souhaité.
- **Rendez-vous médicaux** : Maintenus pour les résidents qui sont malades s'ils sont en mesure d'y assister, avec port du masque et hygiène des mains.
- **Soutien disponible** : Les professionnels en prévention et contrôle des infections ainsi que les infirmières sont là pour vous aider.

### **Ce qui CHANGE lorsqu'une éclosion est déclarée**

- **Communication** : Les messages d'éclosion ne seront plus envoyés par courriel. Un tableau sur notre site Web indiquera le statut des éclosions dans les milieux de vie d'Actionmarguerite. Les nouvelles éclosions y seront affichées dès leur déclaration, et la page Web sera mise à jour chaque jeudi avant 18 h.
- **Suppression des termes qui distinguent les visiteurs** : Nous ne parlerons plus de visiteurs « essentiels » ou « généraux ». Nous continuerons à demander aux familles de

Mis à jour le 24 juin 2025

limiter à 2 le nombre de visiteurs à la fois dans les unités affectées par une éclosion, mais sans restreindre *qui* peut visiter.

- **Restriction des déplacements levée** : Les résidents qui ne sont pas malades ou en isolement ne seront plus tenus de rester dans leur unité.
- **Activités élargies** : Des activités seront offertes à la fois dans et hors de l'unité pour les résidents qui sont bien.
- **Rendez-vous maintenus** : Les rendez-vous dans l'établissement (coiffure, exercices, etc.) seront maintenus pour les résidents bien portants, même si leur chambre se trouve dans une zone touchée par une éclosion.
- **Mesures flexibles** : Des restrictions supplémentaires ne seront mises en place qu'en cas de situation à risque élevé.

### **Comment vous pouvez aider**

Les mesures les plus efficaces de prévention des infections comprennent :

- Se laver et se désinfecter les mains fréquemment, surtout à l'entrée, avant/après avoir aidé quelqu'un (ex. : pousser un fauteuil roulant, aider à manger), et après avoir touché des surfaces comme les rampes ou les boutons d'ascenseur.
- Tousser dans le creux de son bras.
- Nettoyer et désinfecter régulièrement les espaces partagés.
- Rester à la maison si vous êtes malade et reporter votre visite jusqu'à votre rétablissement.
- Garder vos vaccins à jour et vous faire immuniser chaque année.
- Si la personne que vous visitez est malade, veuillez rester dans sa chambre. Parlez à l'infirmière ou au professionnel en prévention des infections pour connaître les précautions recommandées et prendre une décision éclairée.